

## RECRUTEMENT DE LECTEURS DE LANGUE ETRANGERE 2026/2027

**Département concerné et présentation du département (spécificités) : Etudes arabes**

**Langue concernée :** arabe

**Conditions de recrutement :** les conditions sont fixées par le décret 87-754 du 14 septembre 1987

- la langue étrangère au titre de laquelle les candidats se présentent doit être leur langue maternelle ou une langue pratiquée à l'égal de leur langue maternelle,
- justifier d'une année d'études accomplie avec succès après l'obtention d'un titre ou diplôme français ou étranger d'un niveau équivalent à celui du diplôme national de licence (niveau équivalent à la maîtrise).

**Durée du contrat :**

- pour les candidats proposés par les autorités de leur pays d'origine dans le cadre d'un programme bilatéral d'échanges avec l'Université Bordeaux Montaigne, la durée des fonctions sera fixée lors du recrutement. Elle peut être d'un an, de deux ans ou de trois ans. Elle est renouvelable une fois pour une même période.
- pour les candidats se présentant à titre personnel, la durée des fonctions est d'un an. Elle peut, à titre exceptionnel, être renouvelée une fois pour une même période.

**Rémunération :** indice nouveau majoré 366, soit un salaire brut mensuel de 1801,73 euros (salaire net : 1448,10 euros).

**Description du poste à pourvoir (missions, environnement de travail) :**

Le lecteur-lectrice doit obligatoirement être natif d'un pays arabophone et avoir suivi l'essentiel de sa formation dans un pays arabophone. Le lecteur-lectrice constitue un élément moteur de la Licence du Département des études arabes. Il/Elle participera activement à la mise à niveau linguistique de nos étudiants et animera divers ateliers linguistiques. À ce titre, il lui revient prioritairement de diriger et d'animer les cours se déroulant en laboratoire. Compte tenu du nombre considérable et croissant de nos étudiants arabisants et de l'hétérogénéité de leur niveau.

**Profil du lecteur à recruter et compétences linguistiques et pédagogiques exigées :**

Le lecteur-lectrice recruté.e assurera des cours d'initiation à la langue arabe couvrant les quatre compétences : expression orale et écrite, compréhension orale et écrite. Il/Elle dispensera également des cours de remise à niveau en arabe pour les étudiants de L1 et animera des ateliers d'expression orale et écrite, du niveau débutant A1 jusqu'au niveau C2 de troisième année de licence.

Il/Elle assurera des cours en laboratoire, axés prioritairement sur l'expression et la compréhension orales. Dans le cadre de l'acquisition progressive de la compétence linguistique, il/elle accompagnera graduellement les étudiants vers la compréhension de textes arabes dans le cadre de l'expression écrite. Il est nécessaire que le lecteur-lectrice œuvre tout au long de cette progression en étroite coopération avec les autres membres de l'équipe pédagogique.

Son service comprend également une initiation à la traduction et à la méthodologie. Il/Elle effectuera un service à temps complet de 200 heures de travaux dirigés, incluant un maximum de 150 heures de travaux pratiques répartis dans les quatre compétences citées. La fonction de lecteur-lectrice en langue arabe ne saurait se limiter à l'apprentissage et à l'enseignement de la langue ; d'autres missions font intégralement partie de son service : la préparation des contrôles de connaissances et des examens finaux, la correction des copies ainsi que la surveillance d'examens.

Ainsi, le lecteur-lectrice jouera un rôle fondamental au sein du département des Études arabes.

Les dossiers de candidature complets devront être adressés **avant le mercredi 11 février 2026 16h00** via l'application Rita :

[https://extranet.u-bordeaux-montaigne.fr/rita\\_fo/?num\\_cg=67&num\\_form=6](https://extranet.u-bordeaux-montaigne.fr/rita_fo/?num_cg=67&num_form=6)

Aucun dossier ne sera accepté après la clôture des inscriptions.

Cette campagne concerne également les **lecteurs déjà en poste** et souhaitant un renouvellement en 2026-2027 (un nouveau dossier de candidature constitué d'un CV et d'une lettre de motivation doit être envoyé).

**NB** : Il conviendra pour les personnes hors Union Européenne qui entrent pour la première fois sur le territoire français de s'acquitter d'une taxe après une visite médicale obligatoire auprès de l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) de Bordeaux.